



Un jour hautement symbolique pour la politique européenne de la Suisse

L'essentiel en bref :

- Il y a exactement 25 ans, le peuple suisse approuvait les Bilatérales I par 67,2 % de oui.
- Aujourd'hui, les textes des accords des Bilatérales III entre la Suisse et l'Union européenne (UE) ont été paraphés.
- Ce paraphe constitue une étape clé pour stabiliser et poursuivre le développement de la voie bilatérale.

Aujourd'hui, les chefs négociateurs de la Suisse et de l'UE, Patric Franzen et Richard Szostak, ainsi que les co-négociateurs suisses issus des offices fédéraux compétents, ont paraphé à Berne le troisième paquet d'accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Par leurs initiales, les deux chefs négociateurs confirment que le texte des Bilatérales III correspond aux résultats des négociations. Par ce paraphe, le processus de négociation avec l'UE est formellement achevé.

Il y a exactement 25 ans, le peuple suisse acceptait la voie bilatérale, une voie qui a fait ses preuves

Le paraphe intervient à une date historique : il y a exactement 25 ans, le 21 mai 2000, le peuple suisse approuvait le premier paquet d'accords bilatéraux à 67,2 %. Avec les Bilatérales I, les bases de la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE ont été posées, par le biais d'accords sectoriels dans les domaines du commerce, des transports, de l'agriculture et de la libre circulation des personnes. Cette voie sur mesure pour la Suisse s'est révélée être un véritable succès pour notre pays.

Le paraphe comme nouvelle étape vers la stabilisation de nos relations avec l'UE

Le paraphe des Bilatérales III constitue une étape importante pour poursuivre une voie qui a fait ses preuves avec de nouveaux accords et ainsi éviter l'érosion des accords existants. Cela ouvre la voie à la publication des textes définitifs et au lancement de la procédure de consultation d'ici l'été.

Dans la mesure où le contenu du paquet d'accords négocié sur le plan de la politique extérieure est connu, un premier bilan positif peut être dressé du point de vue de l'économie. *economiesuisse* analysera en détail les textes finaux avec ses membres et prendra position de manière approfondie dans le cadre de la procédure de consultation.